



Décision n° CODEP-CAE-2025-047535 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 24 juillet 2025 autorisant Electricité de France à modifier de manière notable les modalités d'exploitation du réacteur n°1 du centre nucléaire de production d'électricité de Penly (INB n°136)

Le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles R. 593-55 à R. 593-58 ;

Vu le décret du 23 février 1983 modifié autorisant la création par Électricité de France de deux tranches de la centrale nucléaire de Penly dans le département de la Seine-Maritime ;

Vu l'arrêté du 7 février 2012 modifié fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base ;

Vu la décision n° 2017-DC-0616 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 30 novembre 2017 relative aux modifications notables des installations nucléaires de base ;

Vu la demande d'autorisation de modification notable de EDF transmise par courrier EDF D5039/SSQ/MQE/GND/25.00140 du 12 juin 2025, réindiquée par courrier de EDF D503925DMT006 indice 1 du 15 juillet 2025 ;

Vu le courrier ASN accusant réception de la demande référencé CODEP-CAE-2025-037433 du 12 juin 2025 ;

Décide :

Article 1^{er}

Electricité de France (EDF), ci-après dénommée « l'exploitant », est autorisée à modifier les modalités d'exploitation autorisées de l'installation nucléaire de base n°136, dans les conditions prévues par sa demande du 15 juillet 2025 susvisée.

Article 2

La présente décision peut être déférée devant le Conseil d'État par l'exploitant, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Article 3

Le directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée à EDF et publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection.

Fait à Montrouge, le 24 juillet 2025.

*Pour le président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection
et par délégation,
L'inspecteur en chef*

Christophe QUINTIN